



PÔLE PERSONNES ÂGÉES

Clémence DESSE-MÉZIÈRES
Directrice

Secrétariat
Tél. : 02 38 74 42 89
Fax : 02 38 74 48 59

Saran, le vendredi 11 décembre 2020

Nos réf : CDM/EL 20D596
PJ : /

Objet : épidémie de COVID 19 – Point d'informations sur les EHPAD et USLD

Dossier suivi par :
Clémence DESSE-MÉZIÈRES

Madame, Monsieur,

Bureau des Admissions- Facturation
Tél. : 02 38 74 40 32

**Service des mandataires judiciaires à
la protection des majeurs**
Tél. : 02 38 74 43 04

A la suite des dépistages élargis des 8 et 9 décembre 2020 et des tests réalisés individuellement et au cas par cas depuis nous comptons à présent 147 résidents COVID positifs au sein des résidences Le Bois fleuri, P. Pagot et Les Ecureuils (un cas de COVID positif parmi les résidents a été dépisté sur ce site).

USLD EHPAD Le Bois fleuri
1160 rue Passe Debout
45770 Saran
Tél : 02 38 74 49 87 (Bâtiment A)
Tél : 02 38 22 86 20 (Bâtiment B)

Nos professionnels sont aussi durement touchés puisqu'une centaine d'entre eux a été contaminée. Pour votre parfaite information, 4 de nos 5 médecins ont ou ont eu le COVID.

EHPAD Pierre PAGOT
21 rue Georges Pompidou
45100 Orléans
Tél : 02 38 22 61 20

Au regard de ces éléments, de nouveaux dépistages élargis des résidents et des professionnels sont prévus et organisés aux dates suivantes :

- Résidence Le Bois fleuri (Bâtiment A et B) : le mardi 15 décembre ;
- Résidence Pierre Pagot : le mercredi 16 décembre ;
- Résidence Les Ecureuils : le mercredi 16 décembre.

EHPAD Les Écureuils
20 rue de la Corne de Cerf
45800 Saint Jean de Braye
Tél : 02 38 55 48 40

Les référents familiaux de chaque résident concerné sont avisés individuellement par téléphone en cas de résultat positif au COVID. Quoi qu'il en soit et, comme habituellement, ils sont également prévenus en cas de dégradation de l'état de santé de leurs proches.

Tant que les dépistages font état de professionnels et/ou de résidents positifs au COVID, un autre dépistage à J+7 sera organisé.

Nous mettons tout en œuvre pour enrayer cette épidémie en adaptant le nombre de professionnels (en particulier infirmiers et aide-soignants) à chaque secteur (COVID ou non COVID). Cette répartition se fait nécessairement en fonction des ressources disponibles et des renforts humains mobilisables. Les équipes du CHR d'Orléans, médicale et paramédicales, apportent un soutien important. En sus, la réserve sanitaire nationale a été activée depuis le vendredi 4 décembre dernier et les premiers renforts ont pris leurs postes dès lundi 7 décembre.

Une attention toute particulière est portée au niveau des professionnels pour le respect des gestes barrières et une désinfection systématique a été confiée à des professionnels venant en renfort (poignée de portes, ascenseurs, espaces communs...). Néanmoins, le COVID 19 reste un virus extrêmement contagieux et les gestes barrières, comme pour toutes épidémies (grippe, gastro, ...) ne garantissent jamais une protection à 100%. Pour une meilleure protection des professionnels, nous avons généralisé le port du masque FFP2 dans les services.

Conformément aux recommandations ministérielles et gouvernementales en vigueur, dès lors qu'il y a des cas positifs dans les services et que les résultats des prélèvements réalisés ne sont pas connus, les visites **sont suspendues**. Face aux multiples interrogations, je vous explique plus précisément les délais possibles de réouverture pour les visites. Celles-ci ne pourront reprendre **que 24 jours après l'apparition d'un nouveau cas** (14 jours de guérison avec disparition des symptômes pour le résident puis délai de 10 jours sans apparition de nouveau cas).

Aussi et compte-tenu des dates de dépistage annoncées, je ne peux donc, pour l'instant, vous annoncer une date précise pour la reprise des visites, y compris sur rendez-vous. En effet, dans l'état actuel de la situation et au regard du nombre très important de résidents atteints du COVID, nous ne pouvons nous permettre de prendre aucun risque.

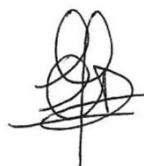
Vous pouvez aussi joindre l'équipe soignante pour avoir des nouvelles de l'état de santé de votre proche. J'insiste sur la nécessité de vous limiter à un appel par jour prioritairement entre 15h00 et 17h00 afin d'éviter de perturber l'organisation des soins dans les services qui fonctionnent, à l'heure actuelle, à flux tendu.

Enfin, je vous informe que le CHR d'Orléans a été désigné comme structure de référence pour la réception des vaccins anti-COVID. Nous n'avons pas encore connaissance des modalités précises de cette campagne de vaccination mais, comme vous le savez, les résidents des EHPAD sont des sujets à risque considérés comme prioritaires. Je ne manquerai de vous tenir informé(e) lorsque j'aurai davantage d'informations mais je tenais d'ores et déjà à vous faire part de ce premier élément.

L'ensemble de la communauté professionnelle fait le maximum pour assurer une continuité de prise en charge de qualité pour chaque résident en dépit d'une charge de travail intense et un contexte très tendu ; son engagement est quotidien auprès de tous pour apporter soins, aide et soutien nécessaires. Nos professionnels sont fortement mobilisés et investis ; ils font preuve d'un courage et d'une bienveillance qui ne sauraient être remis en question et qui méritent d'être salués.

Ayant parfaitement conscience que toutes les restrictions de visite imposées sont de nature à affecter psychologiquement votre proche et vous-même, je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre patience et je vous en remercie. La direction du Pôle Personnes âgées se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure.



Clémence DESSE-MEZIERES
Directrice du Pôle Personnes âgées